

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1120

Attribution d'une subvention ponctuelle de 5.000 euros à l'Association Sporting club Maccabi

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUIN 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 JUIN 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1120 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE 5.000 EUROS A L'ASSOCIATION SPORTING CLUB MACCABI (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis plus de dix ans, la Ville de Lyon soutient financièrement, par l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement (10 000 € en 2014), l'Association « Sporting Club Maccabi », dont le siège se situe à Villeurbanne.

Ce club de football amateur, affilié à la Fédération Française de Football, compte 196 licenciés dont 47 de moins de 18 ans (effectif saison 2014-2015).

Je vous rappelle que nous avons engagé depuis quelques années une politique tendant à réduire ou à supprimer les aides financières municipales aux associations « hors Lyon ». Ainsi, la Ville de Lyon ne verse plus de subventions à des clubs tels que l'AS Caluire Lyon Handball, le CO Lyon St-Fons Volley Féminin, le VBC Lyon Francheville Ouest Lyonnais, le Vélo Club Lyon Vaulx-en-Velin, par exemple.

Cette politique sportive a pour objectif de recentrer et d'optimiser l'attribution de subventions aux associations dont le siège et les actions se situent dans le périmètre de notre commune.

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose de minorer cette subvention de fonctionnement de 50 % pour 2015 et de ne plus la reconduire pour les années suivantes.

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de fonctionnement de 5 000 € est allouée à l'Association « Sporting club Maccabi ».

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 42015, article 6574, fonction 40, programme SPCLUBS, opération SPAMAT.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT